

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 1^{er} juillet 2025

Délibération n°2025/081

Objet : Tarification des produits en vente lors des événements organisées par le pôle petite enfance

Nombre de membres 46			L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.
En exercice	Présents	Votants	
46	25	34	Attilius CECCALDI désigné secrétaire de séance. Le quorum est atteint.
Pour	Contre	Abstentions	
34	-	-	
Présents : BANDINI Christian – CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASALONGA Jérôme – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Pierre – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GUERRIERI Jean-Paul – GUIDONI Martine – LIONS Paul – MAESTRACCI-DUGAL Marie-Françoise – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – POLI Pierre – POLI Jean-François – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAVELLI René – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : BASTIANELLI Ingrid a donné procuration à MATTEI Joseph – CANANZI Ange a donné procuration à ORSINI Joseph – CASANOVA Antone a donné procuration à MORTINI Lionel – SAULI Charles a donné procuration à SAULI Joseph – CUBADDA Charles a donné procuration à MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – GENUINI Benjamin a donné procuration à GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine a donné procuration à CECCALDI Attilius – MARÇON-VINCENTELLI Jeanine a donné procuration POLI Pierre – PINAUD Jean-Michel a donné procuration à ROMANI Sylvie.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CASTELLANI Jean-René – COLOMBANI Barthélémy – GUIDICELLI Paul – LE GALL Caroline – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – ORSONI Stéphane.			
Convocation envoyée le : 25/06/2025 Et affichée le : 25/06/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 02/07/2025	

Vu la délibération n° 2025/023 du 12 avril 2025 portant création d'une régie de recettes pour le pôle « petite enfance ».

Le Président rappelle que par délibération n°2025/023 en date du 12 avril 2025, le Conseil communautaire a approuvé la création d'une régie de recettes au sein du pôle « petite enfance » afin de faciliter l'encaissement des produits liés aux festivités organisées par les services liés à la petite enfance.

Le Président expose que le pôle « petite enfance » propose des événements tels qu'une tombola, une kermesse ou l'intervention annuelle d'un photographe professionnel.

A cet effet, il convient de fixer les tarifs de chacun des produits.

Délibération n°2025/081

**Objet : Tarification des produits en vente
lors des événements organisés par le pôle petite enfance**

Une caisse sera dédiée à l'achat de ticket vendu à l'unité ou par carnet de 10. La valeur unitaire est fixée à 1€.

Il est précisé qu'aucune liquidité ne sera acceptée dans les stands de petite restauration.

Le prix de vente unitaire des tickets de tombolas est fixé à 2 €.

La liste des produits et le prix de vente sont joints en annexe.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs de chacun des produits tels qu'annexés,
- **FIXE** le prix de vente des tickets,
- **AUTORISE** M. le Président à signer toute pièce afférente.

Fait à L'Île-Rousse, le 1^{er} juillet 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Attilius CECCALDI

Le Président,
Lionel MORTINI

